

TRANSFERT DE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

Document(s) pour l'établissement

CREATION :

- Dans un local* : copie du bail commercial ou acte de cession du droit au bail enregistré
- Au domicile* : copie d'un justificatif de domicile d e- de 3 mois au nom de l'exploitant (quittance de loyer, EDF, téléphone fixe, ou dernière taxe foncière ou d'habitation) Si l'exploitant est hébergé, attestation d'hébergement et copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de la personne qui héberge. **Ces pièces doivent également être produites par le commerçant ambulant dont l'adresse de l'entreprise correspond à l'adresse du domicile**
- Domiciliation* : Copie du contrat de domiciliation dans les locaux d'une entreprise de domiciliation

ACHAT :

- acte de cession de fonds enregistré par le service des impôts
- Si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local
- 1 ex. du [journal d'annonces légales](#) ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution

LOCATION GERANCE :

- contrat de location gérance
- Si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local
- 1 ex. du [journal d'annonces légales](#) ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution

Depuis le décret 2012-928 du 31/07/2012 relatif au RCS, applicable au 01/09/12 le kbis de l'ancien siège (si hors ressort) n'a plus à être présenté (sauf si le siège antérieur se trouvait en Alsace)

- Dépôt du dossier par un **mandataire** : joindre le [pouvoir](#)

Formulaire :

Formulaire P2 téléchargeable dûment complété et signé (signer séparément les 2 feuillets) à joindre au dossier (*sauf en cas de prestation Rendez-vous - voir plus bas*)

Coût de la formalité

Payable uniquement par **chèque** libellé à l'**ordre du Tribunal de Commerce**

Transfert dans le même ressort de Greffe (<i>sans maintien d'activité au lieu de départ</i>)	
- création	98.72 €
- achat / location gérance	132.17 €
SI MICRO ENTREPRENEUR :	
- création	Gratuit
- achat / location gérance	75.85 €
Transfert dans un autre ressort de Greffe : (<i>notification inter greffe comprise</i>)	
- création / achat / location gérance (SANS maintien d'activité au lieu de départ)	138.09 €
- création / achat / location gérance (AVEC maintien d'activité au lieu de départ)	164.53 €

Prestations complémentaires du CFE pour vous faciliter et simplifier vos démarches : 60 €

Vous êtes reçu en **rendez-vous**, vous bénéficiez d'un **conseil personnalisé**. Votre formalité est traitée immédiatement par votre interlocuteur CFE (**pas de formulaire déclaratif à remplir**). Vous repartez avec votre récépissé CFE de dépôt de dossier et votre interlocuteur vous assure un suivi personnalisé. Vous avez la garantie d'un dossier conforme.

Contact : sur rendez vous

CCIT DE LA MARNE CFE

SITE de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
(arrondissements de Châlons-en-Champagne,
Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould)
42 rue Grande Etape – CS 90533
51010 Châlons-en-Champagne Cedex

SITE de REIMS
(arrondissements de Reims et Epernay)
5 rue des Marmouzets – CS 60025
51070 Reims Cedex

Tél : 03 26 50 62 05
cfe@marne.cci.fr